



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E145729

VALABLE JUSQU'AU 04/03/2026

ÉDITÉ LE 15/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 04/03/2025  
8 000

Raison sociale : H - IMMERY

36 RUE DU TOUR DE VILLE  
02860 BRUYERES-ET-MONTBERAULT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT QUENTIN 2002B70011

Siret : 441 006 384 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 02 24015-

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 700059700011

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 700059700011

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 03 23 24 11 85

Fax : 03 23 24 11 85

Portable : 06 82 15 47 05

Site Internet :

E-mail : eurl.ugo.immery@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
IMMERY HUGO GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|-----------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 PROB | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 05/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 05/03/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 05/03/2024         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 05/03/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS  
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN  
34 AVENUE D'ALLEMAGNE  
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.